



Changement de statut étudiant salarié

Par **Iora2720**, le **06/12/2010 à 22:20**

Bonjour,

J'aurais besoin de réponse concernant 2 "problèmes".

Mon conjoint marocain est actuellement en L3 informatique.

Mais il souhaiterait se réorienter l'année prochaine en licence professionnelle statistique et informatique décisionnelle, car il ne se voit plus faire de longues études.

Ma 1ère question est : sachant qu'il a déjà redoublé 1 fois sa L3, quelles sont les chances que son titre de séjour soit prolongé après cet deuxième échec consécutif et un changement d'orientation.

Ma 2ème question est : s'il réussit sa licence professionnelle, quelles sont ses chances de voir sa demande de changement de statut aboutir positivement étant donné qu'il sera "seulement" titulaire d'un bac +3.

J'ai entendu que seulement les bac+5 avait une réponse positive à ce genre de demande. Est-ce vrai ?

Merci d'avance de répondre à mes interrogations !

Par **Domil**, le **06/12/2010 à 23:30**

Si c'est votre conjoint, il suffit de demander la carte vpf.

Quant à changer de statut en salarié, il faut déjà trouver un travail soit dans un secteur tendu où la situation de l'emploi en France n'est pas opposable, soit que l'employeur fasse les démarches pour prouver qu'il n'a pas pu trouver d'employé en France.

Par **Iora2720**, le **07/12/2010 à 14:42**

En fait nous sommes plutôt concubin. Nous ne sommes pas encore mariés.

Par **ycart**, le **20/12/2010** à **16:54**

BOnjour,

Si vous habitez ensemble pourquoi ne pas se pacsé...Enfin si la relation est sérieuse